

# COMM'UNE INFO

[www.saint-hilaire-lez-cambrai.fr](http://www.saint-hilaire-lez-cambrai.fr)

N°58 — JUIN 2021

## L'AGENDA

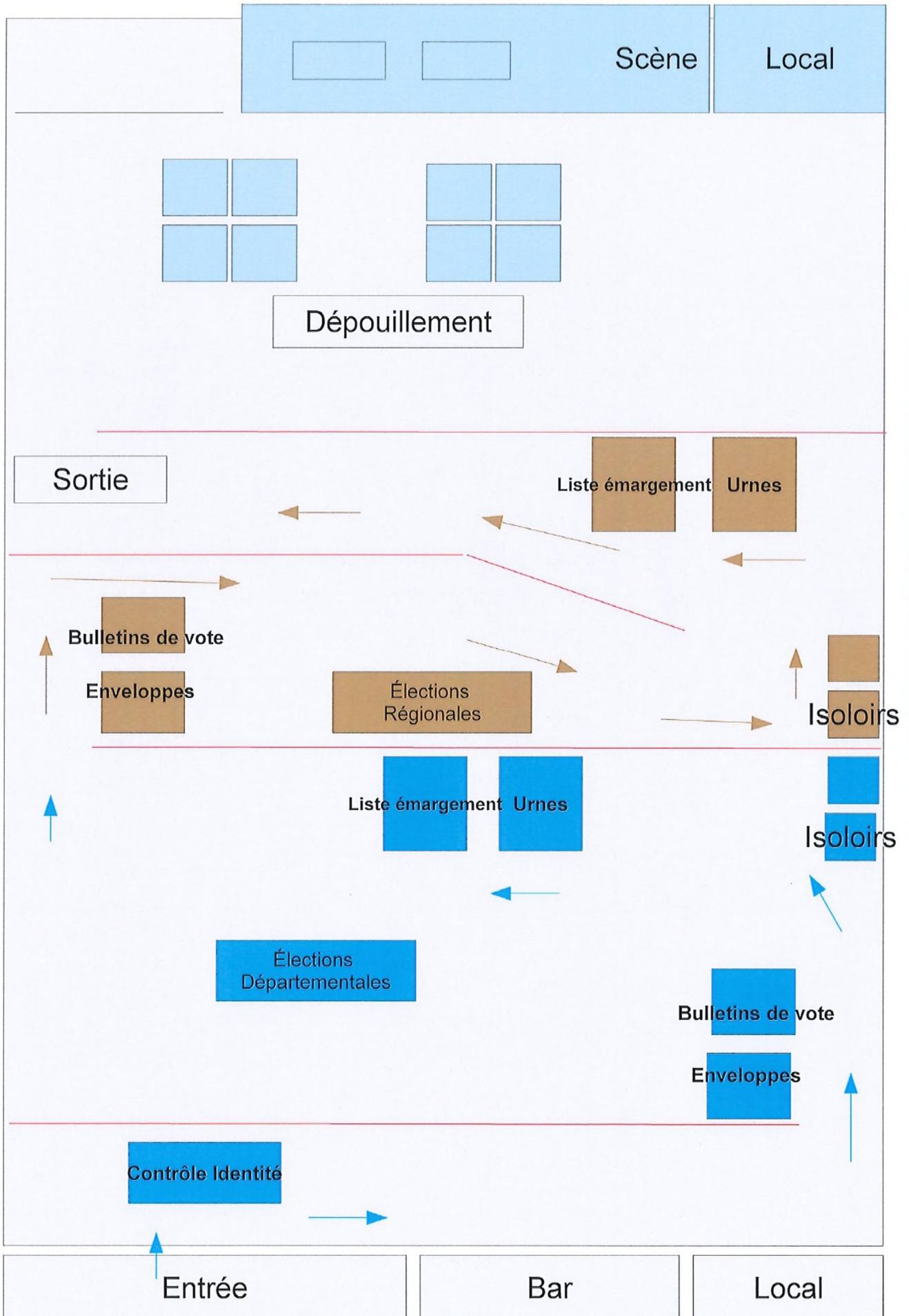
**16 Juin 18h00 :** Réunion PLU (Foyer Rural)

**Jusqu'au 7 Juillet :** Inscriptions Maisons Fleuries.

**Jusqu'au 15 Août :** Inscriptions sur le Portail Mango (FIR) pour les enfants fréquentant les services (Accueil, restaurant scolaire, études...)



## DISPOSITION DU FOYER RURAL POUR LES ELECTIONS



## LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, chers concitoyens

Enfin, une lueur d'espoir dans cet environnement confiné depuis près d'un an.

En effet, la discipline remarquable de nos concitoyens permet de lever dès ce 9 juin une partie des restrictions imposées, à l'exception du couvre-feu de 23 heures qui reste encore applicable et le port du masque.

Nous allons pouvoir aussi reprendre la marche du PLU et une **réunion publique d'information à la population aura lieu au foyer rural le mercredi 16 juin 2021 à 18 heures.**

Cette réunion sera animée par le cabinet d'Ingénierie PADE de Cambrai qui a élaboré le PLU. Les gestes barrières seront respectés et le port du masque obligatoire.

Cette information sera diffusée sur le site internet de la commune, par affichage sur les lieux habituels, en mairie et sur le panneau lumineux d'information.

Les élections pour nos représentants régionaux et départementaux se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin de 8 heures à 18 heures.

Toutes les dispositions pour le respect des gestes barrières et les mesures d'hygiène seront mises en œuvre pour votre sécurité. L'ensemble des personnes participant aux scrutins (élus et non élus) auront été vaccinés ou auront subi un test de dépistage 48 heures à l'avance.

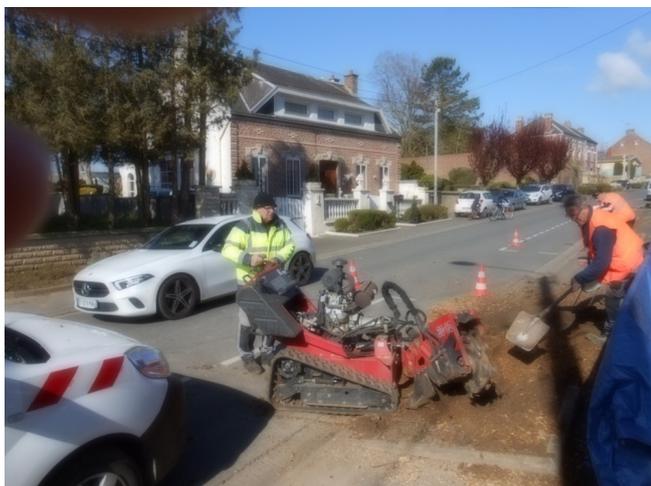
Vous trouverez ci-joint le parcours pour voter à l'intérieur du foyer rural. Vous voterez 2 fois, c'est-à-dire que vous passerez 2 fois dans les isolements différents et déposerez vos bulletins dans 2 urnes différentes. Une pièce d'identité est obligatoire pour le vote, un contrôle sera effectué à l'entrée du foyer.

Pour ce scrutin, chaque électeur pourra être porteur de 2 procurations.

Bien respectueusement

Le Maire, Maurice DEFAUX

## TRAVAUX ENTRETIEN (JEAN LEDUC ET SON EQUIPE)



A partir du 15 Avril 2021 : Création de 08 parterres fleuris, rue du 6ème cuirassiers par les employés communaux.





23 Mars 2021 :  
Remplacement des plaques  
au Stade et au Mille Club



09 Avril 2021 : Peinture murs  
et plafond de la Cantine  
Maternelle par la CA2C.



A partir du 09 Avril 2021 :  
Rénovation de la chapelle St  
Roch.



## LE MOT DE L'OPPOSITION

(Le texte est publié sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs)

Madame, Monsieur,

L'opposition se félicite de la création d'un nouveau chemin piétonnier reliant notre commune à Avesnes les Aubert. Cependant, nous **nous aurions préféré la création d'une piste cyclable** reliant ces 2 communes permettant à **nos enfants de se rendre au collège à vélo et en toute sécurité**. Nous espérons que ce chemin pourra être utilisé par les familles avec une poussette ou par les personnes handicapées en fauteuil roulant.

Créer un nouveau chemin c'est bien, **entretenir les chemins existants c'est mieux**. Nous déplorons en effet **que le chemin des saules ne soit plus praticable** à cause du manque d'entretien, des dépôts de branchages et de gravats **le rendant maintenant impraticable**.

Enfin, l'opposition rappelle que le bois issu de l'abattage des tilleuls du terrain de football devait être proposé aux habitants de la commune. Nous déplorons que cela n'ait pas été fait et nous nous demandons ce qu'il en est devenu.

Restant à votre écoute et à votre disposition, vous pouvez nous joindre au 06 72 80 27 67  
Prenez soin de vous : Gérard – Christelle – Marie et Guillaume

## LES FETES (CAROLE MORELLE)

### ◆ RETOUR DE L'ANIMATION DE PAQUES



32 enfants ont participé à cette animation. Le jury a décidé d'offrir un lot à tous les participants qui ont concouru au jeu « Cherche et Trouve ».

Nous remercions l'ensemble des enfants pour leur participation.

Nous remercions aussi les enfants du Périscolaire qui ont réalisé la décoration de l'entrée de la mairie : la fresque et la boîte à lapin qui réceptionnait les participations au jeu.



Les enfants de moins de 6 ans ont reçu un livre de coloriage.  
Les enfants de plus de 6 ans ont reçu une boîte de bonbons HARIBO.

Les lots ont été achetés au bar PMU LE VINCENNES. Nous remercions ce commerçant de notre commune pour sa collaboration.



### ◆ FETE DES MERES

La remise des cadeaux de fête des mères a eu lieu dimanche 30 mai de 11h à 12h30.

Nous remercions les enfants du périscolaire pour la décoration de la salle.

Les 130 mamans venues pouvaient choisir entre des coupes à glace, un foulard, un plateau à tarte, un moule à charlotte et un kit à rainbow cake avec recette.



◆ **COMMEMORATION DU 19 MARS 1962**



◆ **COMMEMORATION DU 08 MAI 1945**



Les cérémonies de commémoration se sont déroulées à huis clos suite aux recommandations gouvernementales



◆ **PAR L'ECOLE PRIMAIRE**



## ◆ FESTIVITES DU 14 JUILLET

La municipalité attend les autorisations de la sous-préfecture pour envisager les festivités du 14 juillet.

Nous espérons pouvoir reprendre les festivités dès septembre.

Nous vous rappelons que vous pouvez suivre l'actualité des événements sur la page Facebook de la mairie de Saint-Hilaire-Lez Cambrai. N'hésitez pas à les partager.

## PROJET - EMPLOI - COMMUNICATION (YOLANDE AUBLIN)

### ◆ EMPLOIS (les recrutements en masse du moment)

Concours de police (3500 postes à pourvoir) : s'inscrire avant le 16/07/21

Inscriptions : <https://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre>

Info Police Recrutement Lille : Tél. : 03-20-62-49-59

Mail : info-police-recrutement-lille@interieur.gouv.fr

Une centaine de postes à pourvoir dans les métiers de l'aide à domicile : auxiliaire de vie. posséder un permis + véhicule personnel ou voiture sans permis

Envoyer un mail à votre conseiller référent pour être positionné

SAMSIC INTERIM Cambrai recherche des préparateurs de commandes, des agents de fabrication, des opérateurs de conditionnement, des électriciens, des manœuvres bâtiment, des hôtes de caisse. S'inscrire auprès de votre conseiller référent.

ACTION Avesnes les Aubert recherche un agent polyvalent pour sa ressourcerie. Etre éligible au contrat IAE (demandeur d'emploi de longue durée, bénéficiaire des minimas sociaux). Prendre contact avec votre conseiller référent

Le Relais ST Hilaire recherche des agents polyvalents au tri, des chauffeurs livreurs, manutentionnaires. Vérifier l'éligibilité auprès de votre conseiller référent

**Le top 10 des métiers les plus recherchés actuellement dans le Cambrésis** : opérateur de production, préparateur de commandes, serveur en restauration, cuisinier, aide-soignant, soudeur, ouvrier agricole, auxiliaire de vie, chauffeur poids lourd, maçon.

## LE CCAS (MARIE PAULE LEMAIRE)

### ◆ PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Le Département du Nord, la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH) et la Commune mettent en place une convention de partenariat pour lutter contre l'isolement des Aînés et des plus fragiles en situation de handicap.

Un registre nominatif va être constitué.

L'inscription est facultative sur simple demande en mairie

La radiation sur ce registre peut-être demandée à tout moment.

Si vous êtes intéressée(e), un questionnaire est disponible en mairie.

Le registre ainsi créé nous permettra de vous contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels climatiques ou autres.

## INVESTISSEMENTS - URBANISME (AUGUSTO DA COSTA)

Comme annoncé au dernier Conseil Municipal, la première réunion du groupe de travail sur le futur aménagement du Presbytère s'est tenu le Jeudi 03/06.

L'idée prépondérante est la création d'un espace dédié aux jeunes de la commune.

Afin de recueillir leurs avis et idées, un questionnaire sera diffusé prochainement via Google Forms.

Merci de prendre le temps d'y répondre.

## INFOS COVID



### ◆ DISTRIBUTION DE MASQUES GRATUITS (info [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr))

Les bénéficiaires au 28 avril 2021 de la complémentaire santé solidaire (CSS) et de l'aide médicale de l'État (AME) recevront des masques gratuitement à leur domicile. Il est inutile d'entreprendre une démarche. L'envoi est automatique (par la poste) et aura lieu entre le 27 mai et le 4 août 2021.

L'envoi comprend 6 masques de catégorie 1 pour une personne. Si plusieurs personnes composent le foyer, chaque membre du foyer âgé de plus de 6 ans (nés en 2015 ou après) recevra 6 masques. Les enfants bénéficieront de masques adaptés à leur taille.

Ces masques sont lavables 50 fois.

### ◆ TELECHARGER SON ATTESTATION DE VACCINATION CERTIFIEE

Depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette, se rendre à l'adresse <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>. Cliquer ensuite sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect ».

### ◆ PREFECTURE — PORT DU MASQUE EN AGGLOMERATION — RAPPEL

Le port du masque est toujours obligatoire dans toutes les agglomérations du Nord, c'est-à-dire entre le panneau d'entrée et de sortie de chaque commune ;

- aux lieux de promenades fréquentés (la plage, les espaces verts urbains, les plans d'eaux...);
- aux abords des équipements situés en dehors des agglomérations (centres commerciaux, établissements scolaires, terrains de sports...).

Par dérogation, les cyclistes et les personnes pratiquant une activité sportive intense ne sont pas dans l'obligation de porter le masque.



## VIE PRATIQUE

### ◆ FEUX DE VEGETAUX

Le brûlage à l'air libre des végétaux a un effet néfaste sur la qualité de l'air et peut être dangereux. Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) Nord - Pas de Calais rappelle que, conformément à la circulaire nationale du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, cette pratique est interdite. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

### ◆ DRONE

**Préalablement à toute activité, un exploitant doit s'enregistrer en tant qu'exploitant européen d'UAS dès lors qu'il prévoit d'exploiter un drone de plus de 250 grammes, ou un drone (non considéré comme un jouet) équipé de capteurs pouvant récolter des données personnelles (par exemple : une caméra, un micro).**

Cet enregistrement se fait via le portail en ligne AlphaTango sur lequel un exploitant peut réaliser toutes ses démarches.

Une fois ce pré-requis réalisé, l'exploitation ne nécessite pas de déclaration, ni d'autorisation préalable. L'exploitation peut être effectuée sans préavis particulier mais doit bien entendu être conforme aux règlements européens et arrêtés nationaux. Avant d'entreprendre un vol en catégorie ouverte, il convient de vérifier que l'espace aérien dans lequel vous allez évoluer est bien autorisé. Ainsi il est rappelé que :

- Le vol de nuit est interdit
- Le vol en espace public en agglomération est interdit, La hauteur de vol maximale ne peut dépasser 120 m.

source <https://www.ecologie.gouv.fr/exploitation-drones-en-categorie-ouverte>

### ◆ LE STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE

Le stationnement est unilatéral dans la commune sauf dispositions contraires.

#### Attention au stationnement :

- sur le trottoir, notamment rue de l'église. Un passage d'1m doit être laissé pour les piétons.
- sur les « zébras » rue du Général de Gaulle. Il est strictement interdit de se garer dessus même pour les riverains.
- en dehors des emplacements marqués, notamment rue des écoles. Un marquage au sol existe, les véhicules stationnés en dehors de ces emplacements sont verbalisables.
- la ligne jaune discontinue, rue du Général de Gaulle signifie que l'arrêt est autorisé mais que le stationnement est interdit.

Sur réclamations de certains riverains, des contrôles seront effectués. **En cas d'infraction, les propriétaires des véhicules seront verbalisés. (L'amende est comprise entre 35€ et 135€ selon l'infraction relevée)**

### ◆ REUNION PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La réunion publique d'information à la population aura lieu :

Au foyer rural le mercredi 16 juin 2021 à 18 heures

### ◆ TONTE PELOUSE

Sur la commune Il n'existe aucun arrêté afin de réglementer les horaires de tonte des jardins.

« Il est cependant conseillé de ne pas tondre sa pelouse le dimanche après-midi et de respecter ainsi une quiétude sonore dans le quartier »

## ◆ ELECTIONS DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX ET DES CONSEILLERS REGIONAUX DES 20 ET 27 JUIN 2021—RAPPEL

Dans le cadre de l'organisation de ces élections en cette période d'épidémie, quelques recommandations nous sont imposées et à communiquer :

Pour éviter une trop grande concentration des électeurs le jour du vote, il est recommandé aux électeurs d'éviter les pics d'affluence ;

L'électeur pourra apporter son propre stylo (encre de couleur bleue ou noire) pour émarger ;

La double procuration est acceptée pour ces scrutins. Pour les personnes confinées et les personnes vulnérables, il faut favoriser l'établissement des procurations. Ces personnes peuvent demander à un officier de police judiciaire (OPJ) de se déplacer pour recueillir leur demande de procuration.

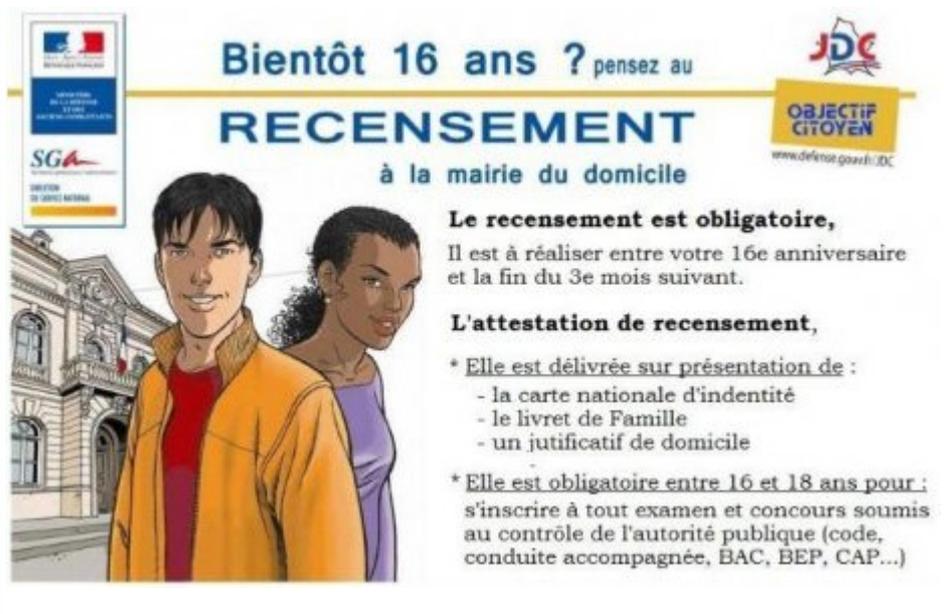
EHPAD : une personne travaillant dans l'établissement, désignée par l'OPJ, sera chargée de recueillir les demandes de procuration et de les transmettre à celui-ci.

## ◆ LE VOTE PAR PROCURATION — 2 SOLUTIONS

1) **La procédure en ligne pour gagner du temps.** Le site internet [Maprocuration](#) vous permettra de lancer votre demande de procuration.

2) **La procédure papier** au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voie numérique. Il suffit de remplir à la main le formulaire disponible en gendarmerie et présenter en personne un justificatif d'identité.

## ◆ RECENSEMENT MILITAIRE



Bientôt 16 ans ? pensez au  
**RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

**Le recensement est obligatoire,**  
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire  
et la fin du 3e mois suivant.

**L'attestation de recensement,**

- \* Elle est délivrée sur présentation de :
  - la carte nationale d'identité
  - le livret de Famille
  - un justificatif de domicile
- \* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :  
s'inscrire à tout examen et concours soumis  
au contrôle de l'autorité publique (code,  
conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

## ◆ MAISONS FLEURIES

Les inscriptions se font en  
Mairie jusqu'au 07 Juillet 2021.

## NUMEROS UTILES

Mairie : 03 27 37 14 12 - Courriel : [mairie.sainthilairelezcambrai@orange.fr](mailto:mairie.sainthilairelezcambrai@orange.fr)

Services Techniques : 06 42 31 87 62

Agence Postale Communale : 03 27 82 72 68

GRDF sécurité dépannage : 0 800 473 333

Urgence dépannage électricité : 09 726 750 59

Violences conjugales : 06 86 73 19 54

Gendarmerie : 17      Pompiers : 18

Médecin de garde : 03 20 33 20 33

Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30

## ◆ TOUS AVEC JEREMY



### Retour gagnant pour le motard catésien Jérémy Hauquier

**MOTO-CROSS.** Lundi, à Plomion, première épreuve du championnat des Hauts-de-France, le Catésien a réalisé un véritable festival en survolant les deux manches. Tout heureux de ce retour, le motard se projetait déjà vers l'avenir. «Dimanche (aujourd'hui) ce sera Blargies, ensuite j'avais prévu de faire le championnat de Hollande qui est annulé, je disputerai donc une ou deux manches du championnat de France, quelques courses de Ligue et j'espère, les GP de Belgique et de Hollande.» Un bon programme avant d'aborder les courses de sable à l'automne. ■  
JEAN-MARIE DOERLER (CLP)

Voix  
DU-NORD  
du 30-05-21

## ◆ APESH

La vente de muguet par l'APESH le 1er mai a été un vrai succès.

Merci à la boulangerie "Chez Guillaume et Audrey" et à Snc Le Vincennes pour leur aide et leur investissement. Merci à la Bouquetterie Caudry. Merci à tous ceux qui ont participé.

Comme d'habitude, le bénéfice reviendra aux enfants des écoles de St Hilaire.

A venir

Une vente de tartes salées et sucrées sera prochainement organisée.

Suivez-nous sur notre page Facebook: "Parents Elèves Saint Hilaire". Plus de détails y seront donnés très bientôt !



## ◆ LA CLE DE SOL

Tu as entre 7 et 99 ans et tu souhaites apprendre la musique dans une ambiance conviviale et chaleureuse ?

L'école de musique de Saint Hilaire réouvrira ses portes dès Septembre\* et nous serons ravis de vous y accueillir.

Une réunion d'informations aura lieu le Samedi 4 Septembre à 10h dans notre salle de musique rue Jean Jacques Rousseau.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter :

Stéphanie Beauvarlet 06 43 48 84 11.

Nous vous attendons.

\* sous réserve du protocole sanitaire.



## ◆ LE FCH

Bonjour à tous !

Nous nous tournons aujourd'hui vers la saison 2021 /2022

Nous invitons tous joueurs ,âgés de 28 ans et plus ,souhaitant jouer ou rejouer au football à nous rejoindre ainsi que des dirigeants dans notre aventure .

Nous prenons plaisir à nous retrouver le jeudi soir (entraînement ) et le Dimanche matin (jour de match) L'ambiance conviviale du foot loisirs nous permet de jouer sans prétention pour retrouver du plaisir au jeu, loin de "l'esprit de compétition"

Alors si tu le souhaites!

REJOINS le groupe du FCH dès à présent!

Nous serons ravis de t'accueillir.

Pour plus d'informations

Contact:

Greg.L: 0659429168

## VIE PRATIQUE

### INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE, ACCUEIL PERISCOLAIRE ET ETUDES SURVEILLEES POUR LA PROCHAINE RENTREE.

Pensez à déposer vos FIR (Fiche Individuelle de Renseignements) avant **le 15 Août 2021** pour une utilisation du portail pour la rentrée de **Septembre 2021**.

**Les fiches déposées après cette date, entraineront une activation du portail qu'après la rentrée.**

Les fiches sont disponibles dès maintenant en Mairie et également sur le site de la Commune. Pensez-y avant votre départ en vacances.

## NOS JOIES, NOS PEINES

### ◆ **NOUS PRESENTONS NOS VŒUX DE BONHEUR A :**

- MERESSE Alexandre et DUBOIS Marie-Laure, mariés le 15/05/2021

### ◆ **NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE A :**

- Giulia D'ALESSANDRO , née le 21/03/2021;
- Lily LECLERCQ, née le 25/03/2021 ;
- Timothé MIROIR, né le 03/04/2021;
- Léna CHARTON, née le 03/05/2021 ;
- Tim DENIMAL, né le 10/05/2021 ;
- Honorine DUHOUX, née le 26/05/2021 ;
- Louka MURA, né le 26/05/2021.

### ◆ **NOUS PRESENTONS NOS CONDOLEANCES A LA FAMILLE DE :**

- LOISEAUX Josette, ép DELHAYE, décédée le 11/03/2021 ;
- OSSEDAT Bernadette, ép LEDUC, décédée le 14/03/2021 ;
- PARINGAUX Odette, ép HUCLIEZ, décédée le 19/03/2021 ;
- CACHEUX Pierre, décédé le 24/03/2021 ;
- HERLIN Anne, ép HUBAUT, décédée le 06/04/2021 ;
- HERLEM Liliane, décédée le 14/04/2021 ;
- SELEBARD Norbert, décédé le 27/04/2021.

### ◆ **POUR NOUS RETROUVER**

[www.saint-hilaire-lez-cambrai.fr](http://www.saint-hilaire-lez-cambrai.fr)

#### **Pour l'Emploi :**



**ST HILAIRE—Mairie**



**Le Comité des fêtes :**

**(Prochainement)**